

**LA MAISON DU THEATRE**

**Association Loi 1901**

12 rue Claude Goasdoué

**29200 BREST**

---

Rapport du

Commissaire aux Comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

---

**LA MAISON DU THEATRE**

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

**29200 BREST**

---

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

---



# BLÉCON ET ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes

Brest, le 03 avril 2007

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 (Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006) sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **LA MAISON DU THEATRE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

### 2.1 – Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- l'évaluation de l'actif immobilisé,
- La valorisation des créances et des dettes.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

### 2.2 – Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrite dans l'annexe, et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

### 2.3 – Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest, le 03 avril 2007

Alain BERDER

Commissaire aux Comptes

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2006 12			Exercice N-1 31/12/2005 12	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 581	3 317	265		187
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions	2 659	2 659			
	Installations techniques Matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	24 703	18 522	6 182		6 130
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	229		229		229	
	<b>TOTAL II</b>	<b>31 172</b>	<b>24 497</b>	<b>6 675</b>		<b>6 545</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	CRÉANCES (3)					
	Clients et Comptes rattachés	17 179		17 179		15 164
	Autres créances	19 611		19 611		16 211
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	113 600		113 600		86 218	
Charges constatées d'avance (3)	2 986		2 986		4 678	
	<b>TOTAL III</b>	<b>153 377</b>		<b>153 377</b>		<b>122 270</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>184 549</b>	<b>24 497</b>	<b>160 052</b>		<b>128 815</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2006 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2005 12	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation			
	<b>RESERVES</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			
	Report à nouveau	29 158	20 231	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	9 644	8 927	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	<b>TOTAL I</b>	<b>38 803</b>	<b>29 158</b>	
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>TOTAL II</b>			
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	<b>TOTAL III</b>			
<b>DETTES (I)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	32 434 79 506	18 065 69 395	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
	<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	9 309	12 196
		<b>TOTAL IV</b>	<b>121 249</b>	<b>99 657</b>
	Ecarts de conversion passif (V)			
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>160 052</b>	<b>128 815</b>	

(1) Dont à moins d'un an

121 249

99 657

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2006 12			Exercice N-1 31/12/2005 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	118 024		118 024	100 744		17 281	17.15
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	118 024		118 024	100 744		17 281	17.15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			547 526	482 763		64 763	13.42
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 346	1 118		9 228	825.24
Autres produits			185	364		-179	-49.17
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			676 081	584 988		91 093	15.57
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			348 318	274 622		73 696	26.84
Impôts, taxes et versements assimilés			6 415	4 836		1 578	32.64
Salaires et traitements			233 141	205 963		27 178	13.20
Charges sociales			87 925	84 202		3 724	4.42
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 295	6 965		-3 670	-52.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			54			54	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			679 148	576 588		102 560	17.79
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			-3 067	8 400		-11 467	-136.51
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Promission de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 389

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2006	31/12/2005	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 024	1 005	1 019	101.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>2 024</b>	<b>1 005</b>	<b>1 019</b>	<b>101.40</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>2 024</b>	<b>1 005</b>	<b>1 019</b>	<b>101.40</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-1 043</b>	<b>9 405</b>	<b>-10 448</b>	<b>-111.09</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 389		12 389	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>12 389</b>		<b>12 389</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		85	-85	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>		<b>85</b>	<b>-85</b>	<b>-100.00</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>12 389</b>	<b>-85</b>	<b>12 474</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 702	393	1 309	333.08
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>690 495</b>	<b>585 994</b>	<b>104 501</b>	<b>17.83</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>680 850</b>	<b>577 066</b>	<b>103 784</b>	<b>17.98</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>9 644</b>	<b>8 927</b>	<b>717</b>	<b>8.03</b>

\* Proportion de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-13 et L.123-17)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 230		351
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 659		
Installations générales agencements aménagements divers	2 644		
Matériel de transport	5 030		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 649		3 074
<b>TOTAL</b>	<b>29 982</b>		<b>3 074</b>
Prêts, autres immobilisations financières	229		
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 440</b>		<b>3 425</b>

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 581	3 581
Installations générales agencements aménagements constr.			2 659	2 659
Installations générales agencements aménagements divers			2 644	2 644
Matériel de transport			5 030	5 030
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 693	17 030	17 030
TOTAL		5 693	27 362	27 362
Prêts, autres immobilisations financières			229	229
TOTAL			229	229
TOTAL GENERAL		5 693	31 172	31 172

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 043	274		3 317
Installations générales agencements aménagements constr.	2 659			2 659
Installations générales agencements aménagements divers	2 644			2 644
Matériel de transport	4 231	799		5 030
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 319	2 222	5 693	10 848
TOTAL	23 852	3 022	5 693	21 180
TOTAL GENERAL	26 895	3 295	5 693	24 497

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	274				
Matériel de transport	799				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 222				
TOTAL	3 022				
TOTAL GENERAL	3 295				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	229	229	
Autres créances clients	17 179	17 179	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 888	15 888	
Débiteurs divers	3 724	3 724	
Charges constatées d'avance	2 986	2 986	
<b>TOTAL</b>	<b>40 005</b>	<b>40 005</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	32 434	32 434		
Personnel et comptes rattachés	21 958	21 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 967	48 967		
Impôts sur les bénéficiaires	1 702	1 702		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 606	1 606		
Autres impôts taxes et assimilés	5 273	5 273		
Produits constatés d'avance	9 309	9 309		
<b>TOTAL</b>	<b>121 249</b>	<b>121 249</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	4 ans
Installations techniques	Linéaire	4 ans
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier		

**Evaluation des créances et des dettes**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

**Produits à recevoir**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 724
Total	3 724

**Charges à payer**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 103
Dettes fiscales et sociales	36 954
Total	50 056

**Charges et produits constatés d'avance**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 986
Total		2 986
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		9 309
Total		9 309

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Produits et charges exceptionnels**

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION DE LA TVA SUR L'EXERCICE - 2004	12 389	77200000
Total	12 389	